

La Péricolaire de MARIN

Quand ?

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h.

Où ?

A la salle Polyvalente de la Mairie de Marin et le vendredi soir au restaurant du groupe scolaire.

Comment inscrire mon ou mes enfants ?

En adhérant à l'association Familles Rurales Marin et en remplissant le dossier d'inscription.
Ces documents sont à rendre à Laurence en lui indiquant les jours et heures de garderie souhaitées.

Combien cela coûte ?

Suivant votre quotient familial

PERISCOLAIRE	QF<650	650<QF>1000	1000<QF>=2000	QF>2000
1H réservée payée	2,60 €	2,80 €	3,10 €	3,40 €
1H NON réservée	3,10 €	3,40 €	3,70 €	4,00 €
période 18H30 à 19 h réservée payée	1,30 €	1,40 €	1,55 €	1,70 €
période 18H30 à 19 h NON réservée	1,55 €	1,70 €	1,85 €	2,00 €

Qui peut en bénéficier ?

Les enfants scolarisés à l'école de Marin dont le dossier est complet.

Plus de renseignements ?

Téléphone : 06 74 94 94 37

Mail : peri-marin@orange.fr

<http://famillesruralesmarin.fr>

